

|  |
| --- |
|  **Appel à projets 2021** **« Nouveau projet de recherche - PLURIANNUEL »****Formulaire de candidature**  |

**Calendrier de la campagne d’AAP de la ComUE UPL en 2021 :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Ouverture de l’appel : 1er octobre 2020****(17h, heure Paris)** | **Date limite de dépôt : 27 novembre 2020 (17h, heure de Paris)**- à adresser ici : **aapupl2021@u-plum.fr**- **1 unique document en PDF**- aucun document ne sera accepté hors délais  |
| **Décision des instances de la ComUE UPL :**CR : 12 janvier 2021CAc : 19 janvier 2021CA : 27 janvier 2021 | **Communication des résultats : début février 2021**(+ travail de conventionnement février-mars 2021) |

A la suite des travaux et délibérations de la Commission de la recherche du Conseil académique de la ComUE UPL des 8 et 9 juin 2020, votés par le Conseil académique en session plénière lors de sa réunion du 22 juin 2020, et afin de répondre au plus près aux besoins de notre communauté scientifique, la campagne d’AAP Recherche UPL pour 2021 distingue en 2 dispositifs : un AAP « Nouveau projet de recherche » d’une part, un dispositif « Suivi de projet » d’autre part.

A travers des liens établis entre les 3 établissements membres, 1 composante et 16 associés, l’objectif est de poursuivre la voie déjà engagée et de proposer une campagne 2021 pensée comme un tremplin pour des travaux scientifiques d’envergure. La spécificité des projets pluriannuels réside dans l’échelle de développement attendue ; devront être privilégiés les projets envisageant une dimension nationale, européenne ou internationale à échéance relativement brève (1 à 2 ans). Dans ce cadre, il est recommandé qu’un projet de recherche pluriannuel organise la coopération de trois établissements : chacune des universités (UPN et UP8) - ce qui est impératif - mais aussi l’un des « membres associés » de la ComUE UPL.

Que le projet soit prévu pour deux ans ou pour trois, la durée devra être justifiée, notamment en prenant en compte les critères indiqués dans la lettre de cadrage.

Nota bene : lorsqu’un projet pluriannuel est accepté, seul le financement de la première année est garanti – dans la limite et les conditions précisées par le Conseil académique (à partir des travaux et délibérations de la Commission recherche) : après la 1ère année financée, des bilans scientifique et financier seront attendus, ainsi que le document « suivi de projets » pour définir le montant attribué en 2ème année. La même procédure sera appliquée pour l’éventuel financement d’une 3ème année.

Le Conseil académique (à partir des travaux et délibérations de la Commission recherche) peut également accepter de financer des dépenses pour une première année (tout ou partie des dépenses demandées) mais refuser de s’engager dans la voie d’une pluriannualité - ou de l’envisager pour deux ans seulement dans le cas d’un projet envisagé pour trois.

La lettre de cadrage, diffusée en parallèle de cet appel à projets, détaille les attendus et les critères de sélection retenus par la ComUE UPL.

Le présent document constitue le formulaire de candidature pour un projet « pluriannuel ».

En cas de question ou besoin, n’hésitez pas à contacter la Chargée de mission Coordination Recherche et Études doctorales de la ComUE UPL : Bérénice Waty (berenice.waty@u-plum.fr)

NB : Ne pas hésiter à solliciter votre gestionnaire de laboratoire et/ou les directions de la recherche de vos établissements, pour des aspects financiers, dans le cadre des budgets prévisionnels.

**Titre du projet** :

**Résumé du projet** (1500 signes, espaces compris)

NB : si votre projet est accepté et financé, ce texte pourra être reproduit sur les formats de communication de la ComUE UPL (site web, réseaux sociaux, etc.) afin d’accroître la visibilité des travaux scientifiques de l’UPL.

**Mots clés** (max. 5) :

**Durée du projet** : □ 2 ans □ 3 ans

Quelle que soit la durée (deux ans, trois ans), celle-ci devra être justifiée avec précision

**Nature du projet** : □ « Blanc » □ « Structurant »

Projet « Structurant » : le projet proposé s’inscrit dans un des trois axes scientifiques stratégiques adopté par la ComUE UPL dans le cadre du nouveau contrat de site (2020-2024). (\*)

Projet « blanc » : un projet blanc est un projet qui ne s’inscrit pas dans les axes stratégiques de l’UPL.

(\*) projet contrat de site VF tel que transmis au MESRI le 29.07.2020.

**Si « projet structurant », indiquer la thématique du projet, selon les axes de la ComUE UPL :**

□ Axe 1 □ Axe 2 □ Axe 3

Voir annexe

Rappel : il est vivement recommandé qu’un projet de recherche pluriannuel organise la coopération de trois établissements : chacune des deux universités (UPN et UP8) mais aussi l’un des « membres associés » de la ComUE UPL. Dans ce cas, ce dernier peut être en position de « porteur n°1.

**Porteur n°1 du projet**

Nom-Prénom :

Institution de rattachement :

Si l’information existe : unité de recherche de rattachement (nom et immatriculation) :

Statut/Fonction du porteur :

Courriel professionnel :

**Porteur n°2 du projet**

Nom-Prénom :

Institution de rattachement :

Si l’information existe : unité de recherche de rattachement (nom et immatriculation) :

Statut/Fonction du porteur :

Courriel professionnel :

**Porteur n°3 du projet (si le projet est coporté par des personnes relevant de trois établissements)**

Nom-Prénom :

Institution de rattachement :

Si l’information existe : unité de recherche de rattachement (nom et immatriculation) :

Statut/Fonction du porteur :

Courriel professionnel :

**L’équipe : sa composition**

Nombre d’enseignants-chercheurs titulaires impliqués dans l’équipe de recherche :

Nombre de personnes relevant de l’un ou l’autre des membres associés de la ComUE UPL impliquées dans l’équipe de recherche :

Nombre d’étudiants (Licence, Master) impliqués dans l’équipe de recherche :

Nombre de doctorants impliqués dans l’équipe de recherche :

Nombre de post-doctorants impliqués dans l’équipe de recherche :

= Nombre total de membres de l’équipe :

**Publications**

- Publications des membres de l’équipe en lien avec le projet (3 max. par membre de l’équipe)

**1 - LE PROJET DE RECHERCHE**

- Présentation du projet (7.500 signes maximum espace compris)

Contexte scientifique, état de l’art, objectifs scientifiques, méthodologie, explications quant aux collaborations au sein de l’équipe

- Bibliographie de référence (max. 10 références) :

- Champ(s) disciplinaire(s) du projet :

- Le projet de recherche a-t-il un caractère international (à travers son équipe, ses terrains, voire les réseaux scientifiques impliqués) ? : □ Oui □ Non

- Calendrier détaillé du projet de recherche :

**1-BIS – LE PROJET DE RECHERCHE & SA PERTINENCE POUR LA COMUE UPL – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT D’UN PROJET PLURIANNUEL**

- Contexte et valeur ajoutée pour l’Université Paris Lumières (1500 signes, espaces compris)

- En cas de projet avec une thématique pouvant relever de l’EUR ArTec, le Labex Les passés dans le présent ou la Commission numérique de l’UPL, prière de donner une argumentation spécifique expliquant le présent dépôt (1500 signes, espaces compris).

- L’un des porteurs a-t-il déjà bénéficié d’un financement de la part de l’UPL ? □ Oui □ Non

Si oui, indiquer le(s) titre(s) du ou des projet(s), la ou les année(s), le(s)montant(s)

- Prolongements ou développements envisagés à terme :

Projet d’envergure nationale de type ANR, européenne, ou internationale : □ Oui □Non

Si oui, quel dispositif envisagé ?

Si oui, quelle est l’année envisagée ?

**2 - LE BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET DE RECHERCHE**

- Pour rappel, le montant maximal de la subvention de la ComUE UPL est de 20.000 euros/an.

La ComUE UPL recommande fortement la présence de cofinancement(s).

- Le projet de recherche a-t-il un ou des cofinancements  : □ Oui □ Non

- Si oui, préciser le(s) montant(s) et les institutions concernées (Nom, montant, année) :

- Pour chacun des cofinancements, préciser : □ en cours de demande □ déjà acquis

- Montant total prévisionnel total du projet sur toute sa durée : …..…………euros

- Montant total prévisionnel demandé à UPL sur toute sa durée : …..…………euros

- Montant prévisionnel total du projet pour la première année : …..…………euros

- Montant prévisionnel demandé à UPL pour la première année : …..…………euros

**LE BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET DE RECHERCHE**

**- Présenter un budget par an.**

Le budget concerne l’année 2021

|  |
| --- |
| **Année 2021** |
| **Dépenses à faire financer par l’UPL** | **Montant (TTC)** |
| **Fonctionnement** |  |
| ***Sous-total fonctionnement*** |  |
|
| **Equipement** |  |
| ***Sous-total équipement*** |  |
| **Personnel****NB : les gratifications de stagiaires ne sont pas à indiquer ici, mais en frais de « Fonctionnement »** |  |
| ***Sous-total personnel*** |  |
| **Total des dépenses prévisionnelles concernant l’UPL pour la première année** |  |

**Le budget concerne l’année 2022**

|  |
| --- |
| **Année 2022** |
| **Dépenses à faire financer par l’UPL** | **Montant (TTC)** |
| **Fonctionnement** |  |
| ***Sous-total fonctionnement*** |  |
|
| **Equipement** |  |
| ***Sous-total équipement*** |  |
| **Personnel****NB : les gratifications de stagiaires ne sont pas à indiquer ici, mais en frais de « Fonctionnement »** |  |
| ***Sous-total personnel*** |  |
| **Total des dépenses prévisionnelles concernant l’UPL** |  |

*En cas de demande de financement sur trois ans, reproduire ce tableau et le renseigner à partir des dépenses à envisager pour 2023 (toujours pour ce qui concerne les dépenses à faire financer par l’UPL).*

**3 - VALIDATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE**

- Engagement du porteur n°1 de la demande :

DATE et SIGNATURE

- Avis motivé au regard de la politique scientifique de l’unité et visa de la direction :

|  |
| --- |
| DATE : |
| Avis du directeur/de la directrice de l’unité, date et signature(*motivation et manifestation du soutien par le laboratoire)* |

**4 - CV COURTS DES PORTEURS n°1, n°2 (et éventuellement du porteur n°3).**

**ANNEXE**

**\* Les trois axes scientifiques de la ComUE UPL**

Dans le cadre de ce présent appel à candidatures pour des contrats post-doctoraux, les futurs trois axes scientifiques et stratégiques de la ComUE UPL sont présentés afin que les candidat.e.s puissent positionner leurs projets scientifiques dans ce cadrage et selon les périmètres définis pour les recherches à proposer.

**Axe 1 - Culture, patrimoine et médias**

Mots clés associés : archives, histoires, musées, traductions, humanités numériques, culturalisme et naturalisme, les temps et les mémoires, l’influence et ses réseaux, les *fake news*, etc.

**Axe 2 – Créations**

Mots clés associés : arts plastiques, littérature, cinéma, danse, théâtre, photographie, musique, vidéos et arts numériques, informatique, arts et migrations, etc.

Il est utile de noter que les humanités numériques constituent une transversalité forte entre les pôles culture et créations.

**Axe 3 – Faire monde commun**

Mots clés associés : démocratie et société inclusive, discriminations, formes de vulnérabilité et intervention sociale, diversité ethnique et racisme, classes sociales, genre, imbrication des mondes économiques, sociaux, environnementaux, transition écologique, etc.

*NB : ces 3 axes sont en cours de validation. C’est sur la base de ces trois présentations que les candidat.e.s développeront leurs projets de recherche en vue de la campagne de recrutement pour les contrats post-doctoraux 2020 de la ComUE UPL.*